

côté-ci de la Chambre veulent d'une façon quelconque faire durer une situation qui s'aggrave d'heure en heure, alors le ministre et le gouvernement n'ont rien compris à la situation.

Le gouvernement croit peut-être qu'on force la main à mes collègues de la région de l'Atlantique, de l'Ouest et de la voie maritime du Saint-Laurent pour qu'ils acceptent le débat sur ce projet de loi forçant le retour au travail, parce qu'ils veulent que le transport des céréales continue. Bien sûr, qu'ils le souhaitent. Les gens veulent que les électeurs de ces députés retournent au travail quelques semaines avant Noël et reçoivent un chèque de paie un tant soit peu raisonnable.

Cette déclaration du ministre de la Justice montre que, en fait, il n'a pas prêté une oreille attentive aux députés. S'il l'avait fait, il aurait entendu les représentants de ces travailleurs qui habitent près de l'océan, qui savent à quoi ressemblent des vagues de 10, 20 et 30 pieds de hauteur et qui savent ce que signifie prendre la mer par des vents de 100 milles à l'heure et des températures de moins 16 degrés. Les gens qui ont parlé à la Chambre savent tout cela. Ils savent ce qui se passe dans nos hôpitaux, car ils ont été en contact avec leurs électeurs.

Je suis allée au foyer pour anciens combattants du chemin Smyth, à Ottawa. J'ai passé un peu de temps avec ces personnes. C'était longtemps avant qu'on ne parle de grève, longtemps avant que je sache ce qu'étaient des employés des services hospitaliers. J'ai passé un moment dans ce foyer et je connais les besoins de ces anciens combattants. Je sais quels sont ceux qui sont désorientés et qui ont perdu un peu contact avec la réalité. Je sais quels sont ceux qui souffrent d'incontinence et dont il faut donc constamment s'occuper par assurer l'hygiène de base. Je connais également les personnes qui s'en occupent et je sais qu'elles ne font pas ce travail pour les misérables 16 000 \$, 17 000 \$ ou 18 000 \$ par année qu'elles gagnent. Elles font ce travail par amour et par compassion et parce qu'elles se soucient de ces gens et veulent qu'ils soient bien traités pendant leurs vieux jours.

Certains employés de cet établissement y travaillent depuis leur arrivée sur le marché du travail, parce qu'ils aiment ce qu'ils font et se sentent utiles. Je croirais presque que le gouvernement est conscient du fait qu'ils

ont à coeur le bien-être de leurs malades, quelles que soient leurs fonctions. Qu'ils travaillent à la buanderie, à l'atelier de couture ou aux cuisines ou qu'ils s'occupent de changer les lits, ils sont soucieux d'assurer le confort de ces personnes âgées.

Je ne peux m'empêcher de me demander si le gouvernement est conscient du fait qu'ils aiment leur travail, qu'ils se préoccupent vraiment du bien-être de leurs patients et que c'est à contrecœur qu'ils les privent de leurs services. Il sait que, en dépit des bas salaires, ils continueront de travailler parce qu'ils sont consciencieux et aiment leur travail. Même s'ils attendent depuis près de dix ans que la juste valeur de leur travail soit reconnue et même si la Commission des droits de la personne a décidé en 1987 qu'ils avaient été sous-payés et a fixé provisoirement le remboursement à 28 millions de dollars, le gouvernement a dû se faire prier pour verser cet argent. Il ne l'a pas fait par générosité. Il ne faisait pourtant que leur redonner ce qui leur revenait de droit depuis le début. La députée d'Ottawa-Ouest comprend parfaitement bien les questions dont nous avons été saisis aujourd'hui et la semaine dernière.

• (1540)

Je veux revenir aux paroles prononcées lundi matin par le ministre de la Justice. Je veux les examiner très attentivement et faire remarquer à quel point sa propre compréhension de la question laisse à désirer. Voici ce qu'il disait, comme en fait foi le *hansard* à la page 6725:

À moins qu'on n'habite dans une grande ville ontarienne comme Ottawa, tous ceux qui connaissent les conditions climatiques et utilisent le réseau de transport maritime du pays se rendent compte, à mon avis, des dangers que représentent les océans à cette époque-ci de l'année.

Eh bien, oui, nous comprenons. Tous mes collègues de Halifax, de Dartmouth, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick se sont exprimés avec éloquence sur la question. Ils n'arrivent cependant pas à saisir pourquoi le gouvernement ne comprend pas ces dangers. Nous avons soulevé ces questions à la Chambre avant même que ne débute la grève et plusieurs fois depuis, mais le gouvernement ne comprend pas l'urgence qu'il y a à en arriver à un règlement qui amènerait les travailleurs à rentrer au travail.

Mon collègue de Dartmouth, en particulier, s'est informé au sujet des 1 700 pêcheurs de homard qui prennent